



Certificat TÜV valable pour la Belgique et les Pays-Bas »

Manuel d'utilisation art. n° ID601

“Jeux à ressort” (version 31/10/25)

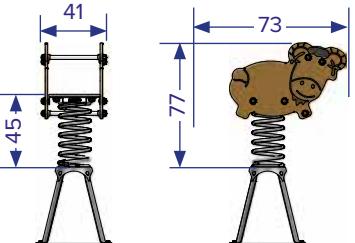
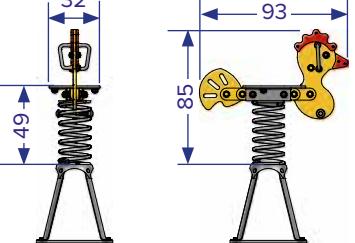
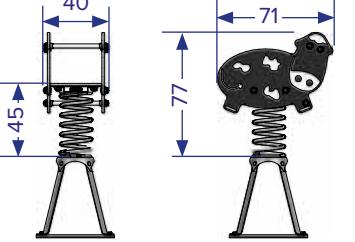
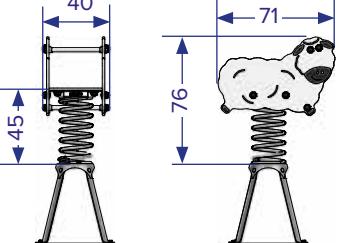
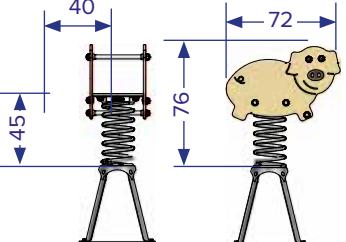
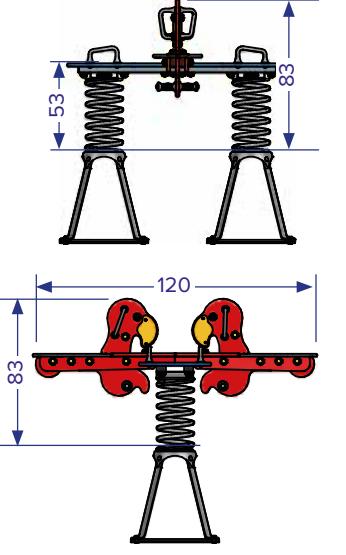
La version la plus récente est toujours disponible sur manuals.idemax.be

Équipement de jeu conforme à la norme européenne EN1176



Amorti de chute obligatoire
(le gazon ou le sol forestier suffit)
(mouvement dirigé)

modèle	Dimensions L x l poids	Zone de sécurité		
ID601-100004-GR trèfle	L111 x l111 x H116 cm hauteur de chute: 49 cm ± 42 kg	411 x 411		
ID601-100009-BU planche de surf	L163 x l43 x H 89 cm hauteur de chute 39 cm ± 58 kg	463 x 343		
ID601-100008-BU skateboard	L81 x l34 x 87 cm hauteur de chute: 37 cm ± 31,5 kg	381 x 334		
ID601-100001-GR canard	L95 x l32 x 131 cm hauteur de chute: 50 cm ± 30 kg	395 x 332		

ID601-100002-BR chèvre	L73 x B41 x H127 cm hauteur de chute: 45 cm ± 35 kg	373 x 341		
ID601-100003-YE coq	L93 x B32 x H135 cm hauteur de chute: 49 cm ± 30 kg	393 x 332		
ID601-100005-BL vache	L71 x B40 x H127 cm hauteur de chute: 45 cm ± 35 kg	371x 340		
ID601-100007-WH mouton	L71 x B40 x H126 cm hauteur de chute: 45 cm ± 35 kg	371 x 340		
ID601-100010-BE cochon	L72 x B40 x H126 cm hauteur de chute: 45 cm ± 35 kg	372 x 340		
ID601-100006-MC perroquet	L120 x B120 x H133 cm hauteur de chute: 53 cm ± 85 kg	420 x 420		

Montage

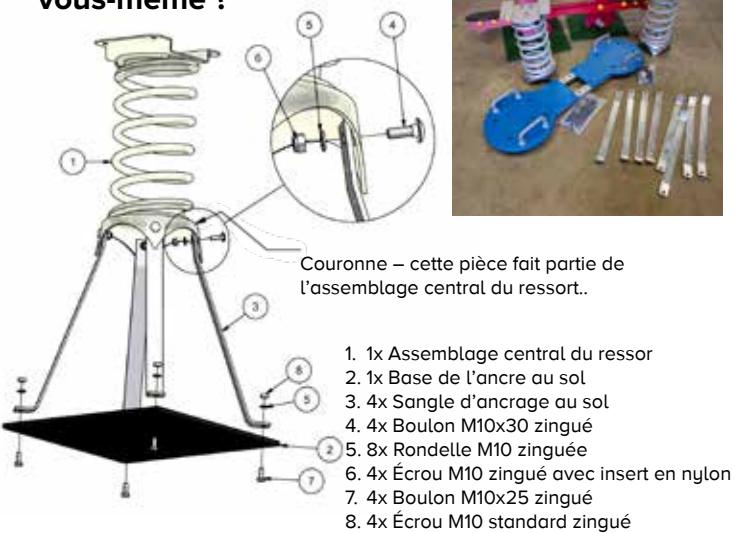
L'équipement à ressort est livré prêt à l'emploi, aucun montage n'est nécessaire : nous l'assemblons entièrement pour vous.
Il doit obligatoirement être ancré dans le sol à l'aide des ancre fournies.

Matériaux utilisés

- Plastique massif (PE) teinté dans la masse
- Boulons, écrous, vis et équerres en acier inoxydable (inox)

Vous souhaitez le monter

vous-même ?



Instructions d'inspection

Inspection visuelle:

Selon l'intensité d'utilisation, de mensuelle à hebdomadaire.

Inspection fonctionnelle:

Selon l'intensité d'utilisation, de mensuelle à tous les 4 mois

Inspection complète:

Chaque année

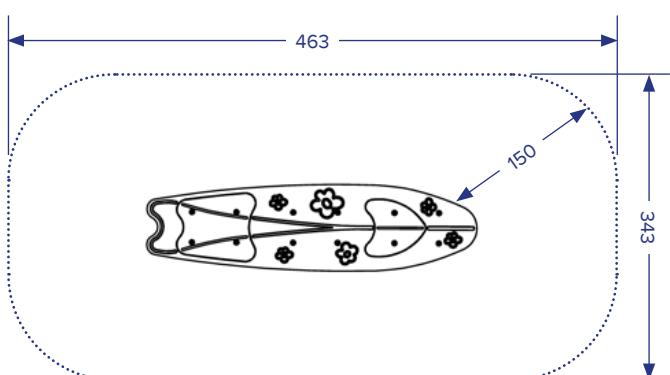
À quoi prêter une attention particulière lors d'une inspection fonctionnelle ou complète

- Tous les éléments sont-ils bien fixés ?
- Des pièces manquent-elles, ce qui pourrait faire dépasser des vis ?
- L'ancrage est-il toujours correct ? L'équipement est-il stable ?
- Vandalisme

Utilisez toujours les pièces d'origine pour toute réparation éventuelle.

Zone de sécurité

Une zone sans obstacles de 150 cm doit être prévue autour de l'équipement.



Sol amortissant

En principe, l'équipement peut être installé sur de l'herbe ou sur un sol forestier. Lorsqu'il est installé sur une surface dure, un sol amortissant d'1,5 mètre autour de l'équipement est obligatoire.

L'installation sur une surface dure est compliquée en raison du besoin de casser le sol. Si cela est malgré tout réalisé, on utilise généralement des dalles en caoutchouc de 3 cm d'épaisseur autour de l'équipement.

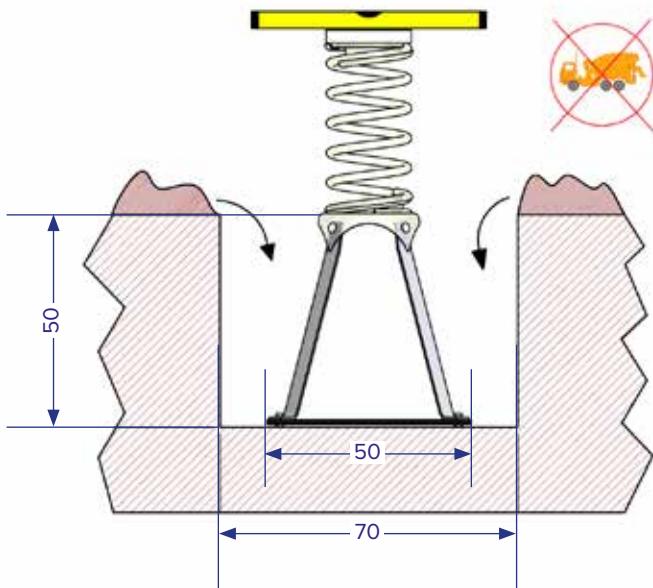
Exemple: planche de surf

La zone de sécurité indiquée n'est donnée qu'à titre d'exemple. La zone de sécurité exacte pour chaque équipement est précisée avec l'équipement concerné.

Placement

Le trou pour le ressort doit mesurer 70 x 70 cm et avoir une profondeur de 50 cm. Après installation, remplissez le trou avec le sable extrait, arrosez et tassez.

Vérifiez que la structure est bien fixée et, si nécessaire, ajoutez un sol amortissant.





Référentiel

Sécurité et normes



Certification de conformité

Le module de jeu a été soumis à des tests rigoureux et est certifié conforme à la norme européenne EN1176. L'homologation a été réalisée par TÜV SÜD. Consultez le certificat joint au manuel.



Angles et coins arrondis

Le module est doté d'angles et de coins arrondis afin de minimiser les risques de blessures et d'assurer une sécurité optimale. Nous appliquons à nos produits les mêmes précautions que celles prescrites dans la norme européenne pour les équipements de jeux.



Sol amortissant non requis

La hauteur de chute étant inférieure à 60 cm, le module peut être installé sur une surface dure sans sol amortissant. Note: En France, selon le type de sol et la hauteur de chute, la norme EN NF 1177 peut imposer l'installation d'un sol amortissant approprié.



Sol amortissant requis

Un sol amortissant est requis pour le module, conformément à la réglementation européenne en vigueur. Le manuel indique la hauteur de chute de l'équipement de jeu.

Ancrage



Ancrage obligatoire

Placement sur surface dure. Selon les normes européennes, l'ancrage est obligatoire. Pièces d'ancrage fournies.



Ancrage pas obligatoire partout

Installation sur une surface dure. L'ancrage n'est pas toujours obligatoire. Selon les normes européennes, il est obligatoire dans les aires de jeux publiques. Cependant, dans une cours de récréation sous surveillance, il est possible de ne pas ancrer cet équipement de jeu. Si la cour est exclusivement utilisée par l'école, les risques liés à l'absence d'ancrage sont limités. Les pièces d'ancrage sont fournies.

Ancrage facultatif

Placement sur surface dure. L'ancrage n'est pas obligatoire dans la plupart des pays européens. Les pièces d'ancrage ne sont pas fournies et sont donc à commander.

A creuser

Ancrage dans le sol. Le jeu ou le mobilier est équipé de pieds rallongés et d'un repère indiquant la profondeur minimale d'encastrement. Consultez toujours le manuel du produit concerné.

Montage et mobilité



Livré assemblé

Le module est entièrement assemblé avant livraison, aucun montage n'est requis.



Montage limité requis

Livré pré-monté, un assemblage est nécessaire.



Déplaçable

Le déplacement du module s'effectue aisément, bien qu'un transpalette puisse être requis dans certains cas.